

Délibération du Conseil Municipal de la commune de Quiers

Du lundi 24 novembre 2025

DEL-2025-29

Le lundi vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le quatorze novembre deux mille vingt-cinq, convocation diffusée le même jour, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

ETAIENT PRESENTS : M. Davy BRUN, M. Gérard FABRE, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Nathalie PAULON, Mme Mégane CORDELLE, M. Laurent GADET, Mme Rozenn LUX, Mme Véronique THOLLET, Mme Agnès SURATEAU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme Marie BRIARD, M. Sacha RACCAH.

ETAIT ABSENTE NON EXCUSEE : Mme Sam DECAUDIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nathalie PAULON

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 9

Nombres de suffrages exprimés : 9

OBJET : BONS D'ACHAT DE FIN D'ANNEE 2025 « Up Cadhoc » POUR LES AGENTS COMMUNAUX.

Monsieur le Maire sollicite l'avis des membres du conseil municipal pour l'octroi de bons d'achat de fin d'année 2025 « Up Cadhoc » pour les agents communaux.

Monsieur le Maire propose l'octroi de bons d'achat « Up Cadhoc » d'une valeur de cent cinquante euros (150.00 €) par agent.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donnent un avis favorable à l'octroi de bons d'achat « Up Cadhoc » pour les agents communaux actuellement en poste pour un montant de cent cinquante euros (150.00 €) par agent.

Fait et délibéré, le 24 novembre 2025

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Maire, Davy BRUN

